

COMITE DE PILOTAGE DU PPT DU HAUT-GIFFRE

Représentants des collectivités locales :

- Monsieur le Maire de TANINGES ou son représentant ;
- Monsieur le Maire de VERCHAIX ou son représentant ;
- Monsieur le Maire de SIXT-FER-A-CHEVAL ou son représentant ;
- Monsieur le Maire de MIEUSSY ou son représentant ;
- Monsieur le Maire de SAMOËNS ou son représentant ;
- Monsieur le Maire de la RIVIERE-ENVERSE ou son représentant ;
- Monsieur le Maire de MORILLON ou son représentant ;
- Monsieur le Maire de CHATILLON-SUR-CLUSES ou son représentant ;
- Monsieur le Maire de SAINT-SIGISMOND ou son représentant ;
- Monsieur le Président du Syndicat de la vallée du Haut-Giffre ou son représentant ;
- Monsieur le Président du SIVM du Haut-Giffre ou son représentant ;
- Monsieur le Président du SITM ou son représentant ;
- Monsieur le Président du SIVU d'Agy ou son représentant ;
- Monsieur le Président du Comité de Pilotage Natura 2000 du Plateau de Loëx ;
- Monsieur le Président du Comité de Pilotage Natura 2000 du Haut-Giffre ;
- Monsieur le Président du Conseil Général ou son représentant ;
- Monsieur le Président du Conseil Régional ou son représentant.

Représentants des propriétaires :

- Monsieur le Président de l'Association Foncière Pastorale de la Vallée de la Manche ;
- Monsieur le Président de l'Association Foncière Pastorale de Sixt ;
- Monsieur le Président du Groupement Pastoral de Sommand ;
- Monsieur le Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers ou son représentant.

Représentants des usagers :

- Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant ;
- Monsieur le Président de la SAFER ou son représentant ;
- Monsieur le Président de la SICA Arve, Giffre et Rise ou son représentant ;
- Monsieur le Président de la Société d'Economie Alpestre 74 ;
- Monsieur le Président de la Coopérative laitière de Samoëns ;
- Monsieur le Président de la Coopérative laitière de Mieussy.

Représentants des associations :

- Monsieur le Président de la FRAPNA 74 ou son représentant ;
- Monsieur le Président de l'ASTERS ou son représentant ;
- Monsieur le Président de la Fédération des Chasseurs 74 ;

Organismes publics :

- Monsieur le Directeur de l'Agence Départementale de l'ONF ou son représentant ;
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant.